



■ Certificat d'affichage

Pôle « Vie de la Cité »

Direction des affaires générales

Affaire suivie par : Sandrine DIOT

Assistante de direction

03 44 29 67 11

03 44 29 51 99 (fax)

03 44 71 15 56 (fax)

sandrine.diot@mairie-creil.fr

Le **31 JAN. 2023**

Je soussigné, Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil, certifie que la convocation et l'ordre du jour du Conseil Municipal du 6 février 2023 ont été affichés aux portes de l'Hôtel de Ville et des Mairies de quartier, ainsi que par voie électronique sur le site officiel de la Ville de Creil.

Jean-Claude VILLEMAIN


Maire de Creil
Président de l'ACSO